

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE SUR LE PROJET D'ÉLABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE SAINTE CROIX DU MONT AU TITRE DE LA PROCEDURE DE REGULARISATION EN APPLICATION DE L'ARTICLE L600-9 DU CODE DE L'URBANISME

Par arrêté en date du 29 mars 2018,

Le Président de la Communauté de Communes Convergence Garonne a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Sainte Croix du Mont au titre de la procédure de régularisation en application de l'article L600-9 du code de l'urbanisme.

A cet effet, Mme LIQUARD Agnès (Architecte-urbaniste) a été désignée commissaire enquêteur par le président du Tribunal Administratif de Bordeaux.

I. <u>Durée de l'enquête</u>

L'enquête se déroulera au Pôle Urbanisme et Environnement de la communauté de Convergence Garonne au 4, route de Branne à Cadillac et à la mairie de Sainte Croix du Mont, 1 Lotissement le Hameau du Château de Tastes, du 23 avril 2018 au 25 mai 2018 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture.

II. Les permanences assurées

Le commissaire enquêteur recevra dans les locaux de la mairie de Sainte Croix du Mont, 1 Lotissement le Hameau du Château de Tastes les :

- 24/04 de 14h30 h à 17h30
- 17/05 de 14h30 h à 17h30
- 25/05 de 14h30 h à 17h30

et dans les locaux de la Communauté de Communes Pôle urbanisme et environnement 4, route de Branne à Cadillac le :

- 03/05 de 14h30 h à 17h30

III. Consultation du dossier d'enquête

Le dossier soumis à enquête publique comprend les délibérations, le rapport de présentation comportant entre autres une étude d'impact, le PADD, le règlement, le plan de zonage, les annexes, les avis des personnes publiques associées, l'arrêté de mise à l'enquête publique, les publications dans les journaux.

Dans le cadre de la procédure de régularisation en application de l'article L600-9 du code de l'urbanisme, sont également ajoutés au dossier d'enquête publique le rapport d'enquête en date du 07/05/2016, la délibération de la Communauté de Communes Coteaux de Garonne approuvant le PLU de Sainte croix du Mont et précisant les modifications apportées au projet suite à enquête publique et aux avis des personnes publiques associées, le jugement avant dire droit du tribunal administratif de Bordeaux rendu le 9 novembre 2017, une frise chronologique reprenant les étapes importantes de l'élaboration du PLU de Sainte Croix du Mont et de la procédure de régularisation.

Pendant la durée de l'enquête, il sera consultable à la communauté de communes, Pôle urbanisme et environnement 4, route de Branne à Cadillac et à la mairie de Sainte Croix du Mont 11 Lotissement le Hameau du Château de Tastes. Un poste informatique sera mis à disposition du public pour la consultation du dossier d'enquête numérisé à la communauté de communes pôle urbanisme et environnement 4, route de Branne à Cadillac et à la mairie de Sainte Croix du Mont, 1 Lotissement le Hameau du Château de Tastes aux jours et heures habituels d'ouverture. Les pièces du dossier peuvent également être consultées sur le site internet de la commune de Sainte Croix du Mont (http://www.sainte-croix-du-mont.fr/) ainsi que sur le portail urbanisme de la

communauté de communes (https://urbanisme.convergence-garonne.fr/).

IV. <u>Présentation des observations</u>

Les observations sur le projet pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé à la communauté de communes, Pôle Urbanisme et environnement et à la mairie de Sainte Croix du Mont. Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire enquêteur à la communauté de Communes 4, route de Branne 33410 Cadillac et à la mairie de Rions 1 Lotissement le Hameau du Château de Tastes pendant toute la durée de l'enquête ainsi que par mail à l'adresse électronique dédiée à l'enquête publique : enquête-plu-saintecroixdumont@convergence-garonne.fr du lundi 23 avril à 9h00 jusqu'au vendredi 25 mai à 17h00.

V. <u>Suites de l'enquête publique</u>

Une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public pendant un an à compter de la clôture de l'enquête à la communauté de communes Convergence Garonne, Pôle urbanisme et environnement 4, route de Branne à Cadillac, à la mairie de Sainte Croix du Mont 1 Lotissement le Hameau du Château de Tastes, sur le site internet de la commune (http://www.sainte-croix-du-mont.fr/), sur le portail urbanisme de la communauté de communes (https://urbanisme.convergence-garonne.fr/) ainsi qu'à la Préfecture de la Gironde.